

Bolivie : Le gouvernement et la COB s'accordent sur une augmentation des salaires



La Havane, 28 avril, (RHC)- Le gouvernement du président bolivien Luis Arce et la Central Ouvrière Bolivienne (COB) se sont mis d'accord sur une augmentation de 5 % du salaire minimum et une augmentation de 3 % du salaire de base, a-t-on appris jeudi de sources officielles.

"Lors d'une réunion avec la COB, nous nous sommes mis d'accord sur une augmentation de 3 % du salaire de base et de 5 % du salaire minimum national", a déclaré le président Arce sur son compte Twitter.

Il a également révélé que la réunion a également approuvé l'augmentation du plafond du barème du fonds de vieillesse de 5 000 bolivianos à 6 000 bolivianos pour le secteur minier.

Dans le cas des autres secteurs, la limite a été portée de 4 200 bolivianos à 5 200 bolivianos pour tous les travailleurs ayant plus de 35 ans de cotisation.

Luis Arce a également indiqué qu'après avoir analysé le contexte national et international, il a été décidé d'entamer l'élaboration d'un projet de loi visant à améliorer le fonds de contributions de solidarité, ainsi qu'à garantir une augmentation de la marge des contributions propres.

Source : TeleSur

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/321006-bolivie-le-gouvernement-et-la-cob-saccordent-sur-une-augmentation-des-salaires>



Radio Habana Cuba